

Lundi 26 juin 2017

# Quimper Bretagne occidentale et Quimper Cornouaille Développement co-lauréat de l'appel à projet Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)



Le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (MEEM) a lancé en septembre 2014 un appel à projet intitulé « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV). Cet appel à projet, s'est poursuivi pour atteindre l'objectif de 500 territoires à énergie positive pour la croissance verte.

« La transition énergétique est au cœur de pistes de développement économique, c'est une opportunité d'emploi et de progrès pour le territoire de la Cornouaille ».

Ludovic Jolivet, Président de Quimper Bretagne occidentale, Président de Quimper Cornouaille Développement.



## Qu'est-ce qu'un territoire TEPCV ?

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

## Éléments de contexte

En septembre 2014, Ségolène Royal, Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, a lancé l'appel à projet « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) à destination des territoires souhaitant s'engager par des actions concrètes dans la transition énergétique. A ce jour, **550 Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)** sont référencés et plus de 4 000 actions sont engagées.

Outre Quimper Bretagne occidentale et Quimper Cornouaille Développement, 5 territoires sont labellisés en Finistère : Pays de Brest, Brest Métropole, Communauté de communes du Pays Léonard, Morlaix communauté et le Parc Naturel Régional d'Armorique.

Ces territoires s'engagent dans des projets innovants qui font émerger de nouveaux modèles de consommation et de création des énergies, de gestion des déchets, de mobilité mais aussi de protection de la biodiversité. C'est cette articulation entre les objectifs globaux et les initiatives locales que la Ministre souhaite soutenir afin de faire de l'Accord de Paris et de sa traduction dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte, un succès.

## Candidature de la Cornouaille au dispositif TEPCV

Quimper Cornouaille Développement, via son Pôle Transition énergétique, et Quimper Bretagne occidentale ont répondu à l'appel à projets fin 2016. Le MEEM a souhaité que les 2 structures fusionnent leurs candidatures.

Avril 2016, la Direction départementale pour les Territoires et la Mer du Finistère (DDTM29) a informé Quimper Cornouaille Développement que la candidature commune était retenue.

### Les co-lauréats et les bénéficiaires de l'appel à projets :

Co-lauréats : Quimper Bretagne Occidentale et Quimper Cornouaille Développement

Bénéficiaires : Briec, Communauté de communes du Pays Bigouden Sud, Concarneau Cornouaille Agglomération, Douarnenez, Edern, Ergué-Gabéric, Guengat, Landudal, Landrévarzec, Langolen, Locronan, Pont l'Abbé, Plobannalec-Lesconil, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Quéménéven Communauté, Quimper, Quimperlé Communauté

### **570 000 € d'aide obtenue pour les 2 candidatures**

Les projets qui seront aidés ont notamment pour objectifs de développer :

- **Volet efficacité énergétique** : action 1
- **Volet production d'électricité renouvelable** : action 2

- **Volet mobilité électrique** : action 3
- **Volet équipement véhicules électriques** : action 4
- **Volet biodiversité** : action 5
- **Volet communication sensibilisation** : action 6

**Quimper Bretagne occidentale, 4 actions retenues, 303 000 € d'aide :**

- **Action 1** : installation d'une pompe à chaleur sur la piscine d'Aquarive
- **Action 2** : constitution d'un cadastre solaire
- **Action 3** : acquisition de borne de recharge pour véhicule électrique
- **Action 6** : animation dans le cadre du salon Breizh Transition – carrefour de la transition énergétique

**Quimper Cornouaille Développement et donc pour les collectivités cornouaillaises, 2 actions retenues, 266 000 € d'aide**

- **Action 4** : mobilité électrique
- **Action 5** : lutte contre le frelon asiatique

Sur 1,04 M€ d'actions, c'est ainsi 570 000 € d'aide obtenue (55%), issue de l'enveloppe spéciale transition énergétique (ETSE) dotée de 750 M€ (2015-2017) et gérée par la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

**Mise en œuvre de la convention pour les TEPCV**

Les modalités de cette enveloppe sont régies par une convention particulière d'appui financier, signée par les ministres de l'écologie, des finances et de l'économie la Caisse des dépôts et consignations et les lauréats, ce lundi 26 juin 2017.

Avec chaque bénéficiaire, la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) accompagne le suivi de la réalisation physique des actions et la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) effectuera le suivi comptable et financier de l'appel à projets, en lien avec le Ministère.

La mise en œuvre du dispositif financier sera assurée par la Caisse des dépôts et consignations.

Plus d'info [www.tepcv.developpement-durable.gouv.fr](http://www.tepcv.developpement-durable.gouv.fr)

---

## Participants

**Ludovic Jolivet**, président de Quimper Bretagne occidentale et président de Quimper Cornouaille Développement

**Philippe Charetton**, directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

### Présidents des EPCI et des communes bénéficiaires :

**Ludovic Jolivet**, maire de Quimper Communauté

**Jean-Hubert Pétilion**, maire de Briec

**Jean-Paul Cozien**, maire d'Edern

**Hervé Herry**, maire d'Ergué-Gabéric

**Yves Le Guelaff**, maire de Guengat

**Hervé Trellu**, maire de Landrévarzec

**Raymond Messenger**, maire de Landudal

**Jean-René Cornic**, maire de Langolen

**Antoine Gabriele**, maire de Locronan

**Christian Keribin**, maire de Plogonnec

**Jean-Paul Le Dantec**, maire de Plomelin

**Christian Coroller**, maire de Plonéis

**Alain Decourchelle**, maire de Pluguffan

**Alain Le Quellec**, maire de Quéménéven

**Erwan Le Floch**, président de Douarnenez Communauté

**André Fidelin**, président de Concarneau Cornouaille Agglomération

**Raynald Tanter**, président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud

**Sébastien Miossec**, président de Quimperlé Communauté

**Stéphane Le Doare**, maire de Pont l'Abbé

**Bruno Jullien**, maire de Plobannalec-Lesconil

Le représentant de la Caisse des dépôts et consignations

## Quimper Cornouaille Développement, partenaire de Quimper Bretagne occidentale

La labellisation Territoire à énergie positive pour la croissance verte de Quimper Bretagne occidentale constituera un élément du prochain Plan Climat Air Energie Territorial, dont le lancement a été engagé par le Conseil communautaire.

Le dossier de Quimper Bretagne occidentale, en co-portage avec Quimper Cornouaille Développement, rassemble 24 partenaires cornouaillais, dont la ville de Quimper qui a été labellisée par le MEEM.

Cette sollicitation constitue une opportunité de boucler des plans de financement ou de donner une dimension supplémentaire à des actions innovantes ou structurantes en cours de développement par la collectivité ou ses partenaires.

Dans ce contexte, le MEEM a retenu le programme suivant pour la ville de Quimper (extrait de la fiche projet transmise par QBO/QCD) :

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant subventionnable	Taux TEPCV	Subvention attendue (€)
3	Acquisition de bornes de recharge pour véhicules électriques	Quimper	112 000	73%	81 000
4	Achat de véhicules électriques*	Quimper	162 000	40%	64 200
5	Lutte contre le frelon asiatique	Quimper	97 300	46%	45 047
TOTAL QUIMPER			371 300	51%	190 247

\* Pour l'acquisition de véhicules électriques, il convient d'ajouter le bonus écologique, financé par l'Etat à hauteur de 25%, portant ainsi le taux de co-financement de l'Etat à 65%, soit au total 80 400 €.

La mise en œuvre du dispositif financier sera assurée par la Caisse des dépôts et consignation.

---

## Quimper Cornouaille Développement

Quimper Cornouaille Développement réunit les communautés de communes de Cornouaille, les chambres consulaires, l'Etat, la Région Bretagne, le Département du Finistère et les 2 syndicats de SCoT (SIOCA et SYMESCOTO).

Quimper Cornouaille Développement est une agence de développement économique et d'urbanisme créée en 2010. En 2011, Quimper Cornouaille Développement a intégré les missions du Pays de Cornouaille (contrat de Pays, tourisme, énergie). Association loi de 1901, elle fonctionne sous statut d'agence d'urbanisme agréée par l'Etat et est affiliée à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU).

Quimper Cornouaille Développement est le lieu de réflexion et d'élaboration de la politique de développement économique et d'aménagement de la Cornouaille. Elle accompagne la mise en œuvre des stratégies adaptées aux enjeux du territoire.

### Missions :

- Marketing territorial et aménagement du territoire
- Développement économique et accompagnement de filières
- **Transition énergétique**
- Ingénierie de projets territoriaux
- Conseil de développement

Les missions de Quimper Cornouaille Développement s'effectuent sous pilotage de commissions, sont définies par le Conseil d'administration et guidées par le programme partenarial.

Plus d'info sur [www.quimper-cornouaille-developpement.fr](http://www.quimper-cornouaille-developpement.fr)

### Contact

#### **Pôle transition énergétique**

Nicolas Kerloch, Responsable

02 98 10 42 51 – [nicolas.kerloch@qcd.bzh](mailto:nicolas.kerloch@qcd.bzh)